Gaétan Saint-Pierre
2010/01/01

Étymologie

Quelques emprunts aux langues régionales de France

Curiosités étymologiques

La langue française n'a pas seulement emprunté aux langues de pays voisins ou lointains, elle a aussi puisé – parfois dès le Moyen-Âge – dans les ressources de langues dites « régionales » comme l'**occitan** (aussi appelé provençal), dont l'apport a été particulièrement important (*abeille, auberge, ballade, ciboulette, cigale, escargot, rossignol, vignoble*, etc.), et le **breton** (*balai, baragouin, bijou, darne, goéland*, etc.).

L'emballante histoire du mot *cadeau*

Drôle d'histoire que celle de *cadeau*, mot d'origine provençale dont l'étymologie remonte au latin *capitellum*, dérivé de *caput* « tête ». Cadeau (début XVe) est un emprunt à l'ancien provençal *capdel*, mot désignant à l'origine un chef, une personne placée en tête, puis une grande lettre initiale placée « en tête » d'un écrit. Le mot *capdel* résulte lui-même de l'évolution du latin *capitellum*, diminutif de *caput*. En français, *cadeau* désigne d'abord, comme le mot provençal, une lettre capitale ornée servant à décorer et à embellir un texte. Puis, par analogie, le mot prend le sens d'« enjolivure ». Un glissement de sens plus marqué se produit au XVIIe siècle quand *cadeau*

s'applique à une fête ou à un divertissement offerts à une dame, d'où, par extension, le sens actuel de « don », « présent », « objet que l'on offre pour faire plaisir » (fin XVIIe).

Datte, *figue* et *griotte*

Datte, figue et *griotte* : trois noms de fruits empruntés à l'ancien provençal. De ces trois mots, seul *figue*, résultant de l'évolution phonétique d'un mot latin, conserve son sens étymologique. Figue (XIIe) est, en effet, un emprunt à l'ancien provençal *figa*, lui-même issu du latin populaire *fica* (latin classique *ficus*) désignant déjà le fruit. Notons que *figue* a très tôt évincé les formes de l'ancien français *fie* et *fige*, issues également du latin *fica* .

Contrairement au mot *figue*, resté étroitement rattaché à son sens d'origine, les mots *datte* et *griotte* ont vu leur lien étymologique, l'un avec « doigt », l'autre avec « aigre », s'effacer progressivement en raison soit d'un glissement de sens, soit de changements phonétiques. Le mot datte (XIIe) est emprunté à l'ancien provençal *datil*, issu du latin *dactylus* « datte », lui-même emprunté au grec *daktulos* « doigt ». La *datte*, on l'aura compris, doit son nom à sa forme allongée rappelant celle d'un doigt. Le mot griotte (XVIe) résulte, quant à lui, de la déglutination (c'est-à-dire de la séparation) du mot *agriotte*, lui-même emprunté à l'ancien occitan *agriota* « cerise aigre », dérivé de *agre* « aigre ». Ainsi, l'accident phonétique qui a transformé l'*agriotte* en *la griotte* a eu pour conséquence de masquer le lien étymologique avec « aigre ».

Dans la *cohue* : « Ciel ! Mes *bijoux* ! »

Cohue est, avec *balai* (XIIe), un des plus anciens emprunts à la langue bretonne. Le mot cohue (XIIIe) est emprunté au breton *koc'hu* ou *koc'hui*, mot désignant à l'origine une halle, un marché public. Dès le XIVe siècle, le terme *cohue* s'applique, par association, à une assemblée se tenant dans la halle, puis à une réunion bruyante, tumultueuse, d'où, par extension, le sens moderne de « foule en désordre », d'« agitation » ou de « bousculade » : *la cohue du temps des fêtes dans les magasins*.

Pour ce qui est du mot bijou, c'est un emprunt, attesté vers le milieu du XVe siècle,

mais datant vraisemblablement du XIVe, au breton *bizou* signifiant « bague », dérivé de biz « doigt ». En français, le mot est passé du sens d'« anneau pour le doigt » à celui, plus général, d'« objet précieux servant de parure ». Le mot *bijou* a eu deux dérivés : *bijouterie*, attesté dès le XIVe siècle, ce qui permet de croire que *bijou* est un emprunt antérieur au XVe ; et *bijoutier* (XVIIe), mot signifiant d'abord « qui aime les bijoux » avant de prendre, au XVIIIe siècle, le sens de « marchand de bijoux ». *Bijou* a, depuis le XVIe siècle, supplanté le mot *joyau* dans l'usage courant. Le mot joyau (*joiaux*, XIIe, pluriel de *joiel, joel*) serait, pour sa part, dérivé de *jeu*, le *joyau* étant étymologiquement une chose qui « amuse » et « réjouit ». Ajoutons que l'ancien français *joiel* ou *joel* est passé à l'anglais au Moyen-Âge sous la forme *jewel*.

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Le Robert, 1994.

Gaétan Saint-Pierre

Enseignant retraité du Collège Ahuntsic